



CÉRÉALES :

Reprise des observations CEREALES pour la campagne 2026-2027 : pensez à enregistrer vos parcelles sur Vigicultures.

Les levées sont en cours, les parcelles les plus avancées sont au stade « 2eme feuille étalée ».

Limaces : les conditions climatiques sont favorables à leurs activités.

Pucerons et Cicadelles : surveillance à partir du stade 1 feuille vraie de la céréale.

COLZA:

Altises : Fin du vol, pression en diminution.

Larves d'altises : observations en augmentation, surveillance requise. Pucerons : Pression en nette diminution.

Pucerons : Pression en nette diminution.

CEREALES

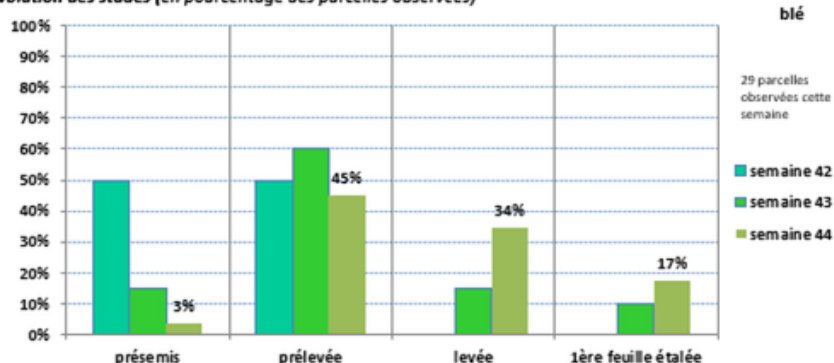
Blé et Orge d'hiver :

Cette semaine, 40 parcelles sont inscrites sur vigicultures (11 en orge et 29 en blé).

Bonne évolution des stades en blé cette semaine :

- 5 parcelles sont au stade « 1ère feuille étalée », elles correspondent à des semis réalisés entre le 07 et le 12 octobre.
- 10 parcelles sont en cours de « levée ».
- Le reste des parcelles sont au stade « prélevée » et « pré-semis ».

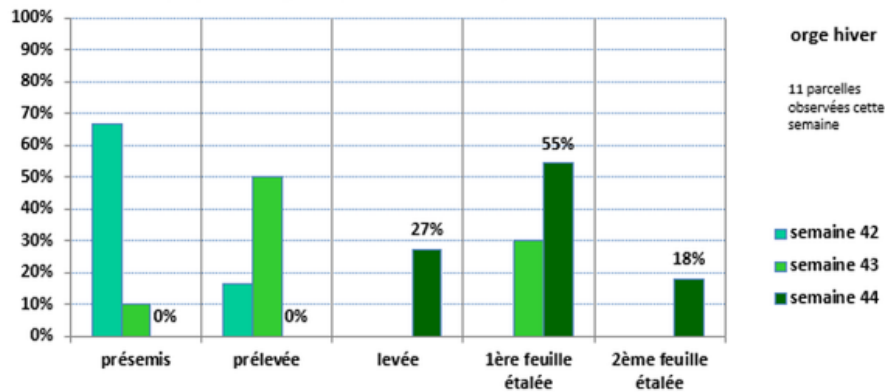
Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



En ce qui concerne les orges d'hiver :

- Les parcelles les plus avancées sont au stade « 2ème feuille étalée », elles correspondent à des semis réalisés début octobre (Lg Zorica semée le 06/10 dans le Nord Pas de Calais, et Kws Futuris dans la Somme semée le 08/10).
- La majorité des parcelles observées est au stade « 1ère feuille étalée ».
- 3 parcelles sont en cours de « levée », pour des semis réalisés à partir du 11/10.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



RAVAGEURS :

LIMACES : le retour des pluies de la semaine dernière est favorable à leur activité. Soyez vigilants notamment pour les parcelles argileuses et ou les parcelles semées en non-labour : **aller observer vos parcelles !**



Cette semaine, sur 23 parcelles observées (17 en blé et 6 en orge), des dégâts de limaces sont observés à hauteur de 1 à 10% des plantes attaquées sur 3 parcelles d'orge d'hiver (toutes en non-labour, précédent blé.)

- 10% de dégâts dans la Nord Pas de Calais : Lg Zorica semée le 06/10.
- 1% de dégâts dans la Nord Pas de Calais : Hopinel semée le 12/10.
- 5% de dégâts dans la Somme : Kws Futuris semée le 08/10.

Sur 9 parcelles avec présence de pièges (4 en orge et 5 en blé), la présence de limaces est constatée sur 3 parcelles :

- 1 parcelle d'orge d'hiver avec 2 limaces grises adultes piégées dans le Nord Pas de Calais.
- 1 parcelle de blé avec 5 limaces noires adultes piégées dans le Nord Pas de Calais.
- 1 parcelle de blé avec 1 limace grise jeune et 1 limace grise adulte piégées dans l'Aisne.

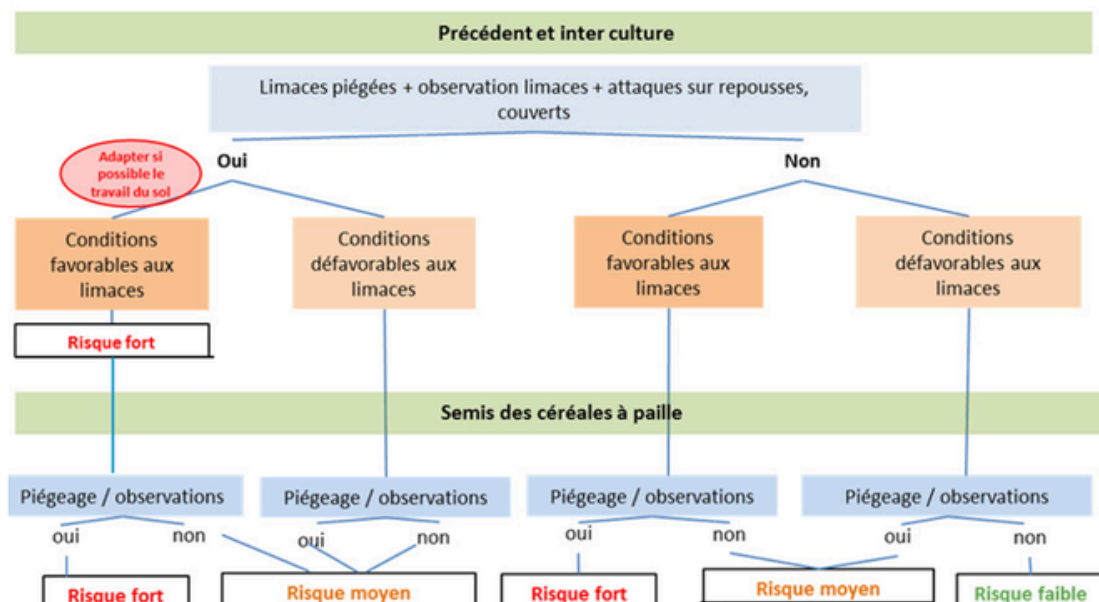
Pour rappel, les situations les plus exposées sont : les sols argileux et motteux, les sols creux, les situations de non-travail du sol ou de travail simplifié avec présence de résidus et en précédent colza.

Il est recommandé de poursuivre les observations jusqu'à la fin du stade sensible (3-4 feuilles de la céréales).

Règles de décision de la protection des céréales à paille contre les limaces (projet CASDAR RESOLIM) :

Avant le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées, si des attaques sur repousses sont visibles dans le précédent ou l'interculture et si les conditions climatiques sont favorables à leur activité.

Après le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées et si les conditions climatiques étaient favorables à leur activité avant le semis.



PUCERONS et CICADELLES : Posez des pièges et observez vos parcelles !

Puceron *Rhopalosiphum padi*



Les pluies et vent violents de la semaine dernière sont venus perturber les vols de pucerons. Toutefois, **la présence de pucerons « ailés » ou « aptères » est signalée sur les parcelles de céréales « levées ».**

Les plaques engluées permettent de détecter les vols de pucerons avant les levées, **une fois la culture installée ce sont les seuils en végétation qui s'appliquent.**

Seuils indicatifs de risque : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.

Cette semaine au sein du réseau : sur 15 parcelles observées (10 en blé et 5 en orge) :
3 parcelles de blés signalent la présence de pucerons en parcelle :

- Lg Audace semée le 7 octobre dans la Somme, avec 6% des pieds porteurs au stade « 1ère feuille ».
- Kws Globe semée le 13 octobre dans l'Aisne, avec 12% des pieds porteurs au stade « levée ».
- Lg Audace semée le 07/10 dans l'Aisne, avec 13% des pieds porteurs au stade « 1ère feuille ».

Ainsi cette semaine seule cette parcelle atteint le seuil indicatif de risque.

On signale 2 parcelles avec présence de pucerons sur plaques engluées :

- En orge : 1 parcelle avec 1 puceron piégé : Lg Zorica semée le 08/10 dans la Somme au stade « 1ère feuille »
- En orge : 1 parcelle avec 9 pucerons piégés : un mélange semé le 15/10 dans l'Oise au stade « levée ».



Pucerons sur escourgeon
(F.COULOMIES – CA59-62)

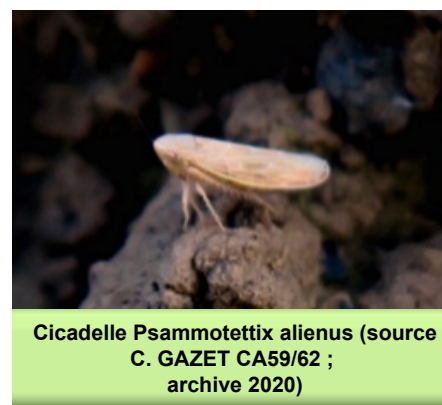
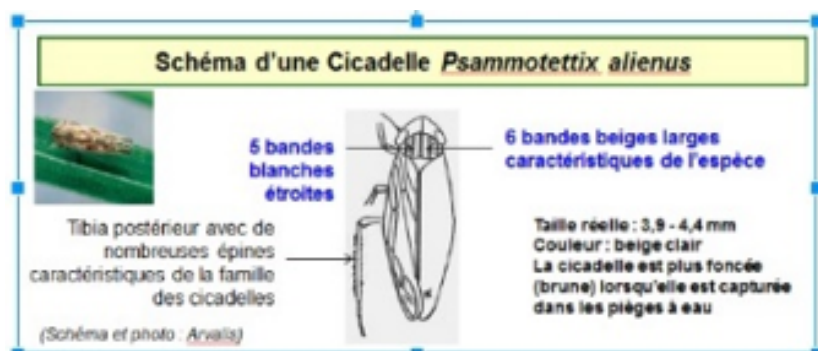
Cicadelles (*Psammotettix alienus*)

Au sein du réseau cette semaine, on constate 14 parcelles avec absence de captures (9 en blé et 5 en orge), 4 parcelles avec captures sans atteindre le seuil (2 en blé et 2 en orge) et enfin 1 seule parcelle se rapproche du seuil indicatif de risque sans l'atteindre : il s'agit d'une parcelle de blé : Kws Globe située dans l'Aisne avec 26 captures.



On distingue l'espèce *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».

Seuil indicatif de risque : devant l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures par semaine.



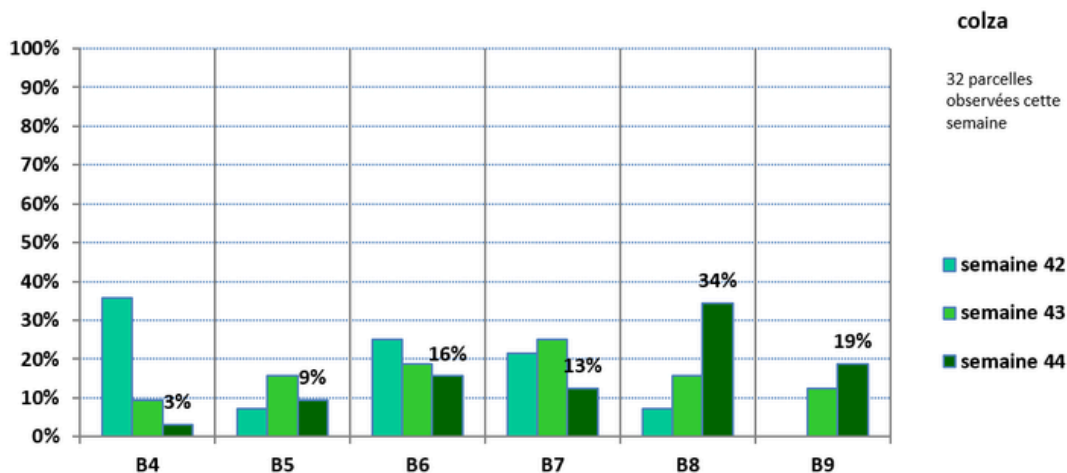
Cicadelle *Psammotettix alienus* (source
C. GAZET CA59/62 ;
archive 2020)

Autres dégâts : des dégâts d'oiseaux sont signalés dans une parcelle de blé dans la Nord Pas de Calais, Chevignon semée le 14/10 avec 1% de dégâts constatés en parcelle.

Stades :

32 parcelles ont été renseignées cette semaine.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Le retour des pluies permet au colza de reprendre sa croissance dans les parcelles en difficulté. Cette semaine :

- **4 parcelles** (12%) sont au stade **4 à 5 feuilles (B4 – B5)**
- **9 parcelles** (29%) sont au stade **6 à 7 feuilles (B6 – B7)**
- **17 parcelles** (53%) sont au stade **8 à 9 feuilles (B8 – B9)**

A noter qu'une **parcelle** située dans le secteur de la Somme, en grande difficulté depuis le semis, est encore signalée au **stade B3** (relevées d'octobre à la suite des pluies). Cette année, des parcelles de colza ont dû être retournées par manque d'eau et/ou attaque de ravageurs (altises) au moment de la levée à l'échelle des Hauts de France.

ALTISES ADULTES : Pression en diminution - continuer la surveillance pour les colzas à moins de 4 feuilles ou à faible biomasse



Le vol de la grosse altise a nettement diminué par rapport à la semaine précédente. Cette semaine, des adultes **de grosses altises** ont été observés dans 19 cuvettes. Les captures vont de **1 à 46 insectes**. La moyenne est de **7.9 adultes piégés**. Aucun **adulte de petites altises** n'est capturé.

Des morsures ont été observées sur **3 parcelles**, avec une fréquence entre **20 et 100% des plantes**, avec une surface foliaire détruite comprise entre **2 et 20 %** (moyenne : **11 %**).

La période à risque s'étend **de la levée jusqu'au stade 3 feuilles inclus**. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque **8 plantes sur 10 présentent des morsures ET que 25 % de la surface foliaire est consommée***. Les stades les plus jeunes sont les plus sensibles aux attaques.

Les parcelles observées cette semaine ne sont plus au stade sensible. Cependant cette année, malgré les précipitations récentes, certaines parcelles peinent à produire de la biomasse car le cumul de pluie est largement insuffisant depuis le semis. Dans ces situations, la dynamique de croissance est insuffisante pour renouveler rapidement les tissus détruits, ce qui peut expliquer la poursuite des dégâts malgré le franchissement du stade 4 feuilles (B4).

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasi- ment au jour le jour pour bien appréhender le risque

Voir les BSV précédents pour le dispositif de piégeage

LARVES D'ALTISES : observations en augmentation, surveillance requise.

La présence de larves d'altise dans les pétioles est notée dans **12 parcelles**, en augmentation par rapport à la semaine précédente, à raison de **0.5 à 40% des plantes touchées** (moyenne : **26.5%**).

La présence des premières larves est assez précoce par rapport aux précédentes années, dues aux conditions climatiques exceptionnelles de ce début de campagne (voir graphique « date d'apparition des stades larvaires »).

Il faut donc mettre en place une surveillance dès maintenant.

Evaluation du risque :

La nuisibilité des larves d'altises est dépendante de la pression en insectes et de la dynamique de croissance du colza. Afin d'évaluer le risque agronomique et celui lié à la pression insecte, il faut s'appuyer sur des observations simples à réaliser au champ. Pour évaluer la pression insecte, et suivre au mieux le risque, n'hésitez pas à réaliser les premiers Berlèse dès maintenant.

Des Berlèse ont été réalisés dans 3 parcelles cette semaine. **Une seule parcelle atteste de la présence du ravageur avec 0,8 larve par plante. Il est vivement conseillé de poursuivre le suivi sur la suite de la campagne.**

La méthode Berlèse permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. Retrouvez la description de la méthode en cliquant sur le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese->

Pour accéder à la grille complète d'évaluation du risque larve d'altise, suivre le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/fr/outils/estimation-du-risque-lie-aux-larves-de-grosse-altise>

Les larves d'altises présentent une morphologie reconnaissable des autres larves, avec les deux extrémités foncées et la présence de 3 paires de fausses pattes sous le thorax, à ne pas confondre avec des larves de diptères (cf. photo ci-dessous). :

LES DIFFERENTES LARVES VISIBLES DANS LES DISPOSITIFS BERLESE

	Larve de mouche du chou	Larves de diptères	Larves de grosse altise
Taille	5 mm	5 mm	2 mm au stade L1 4 mm au stade L2 6 mm au stade L3
Forme	Larve dodue	Larve allongée	Larve allongée
Nuisibilité	Faible à moyenne	Faible	Moyenne à forte

+ 3 paires de pattes

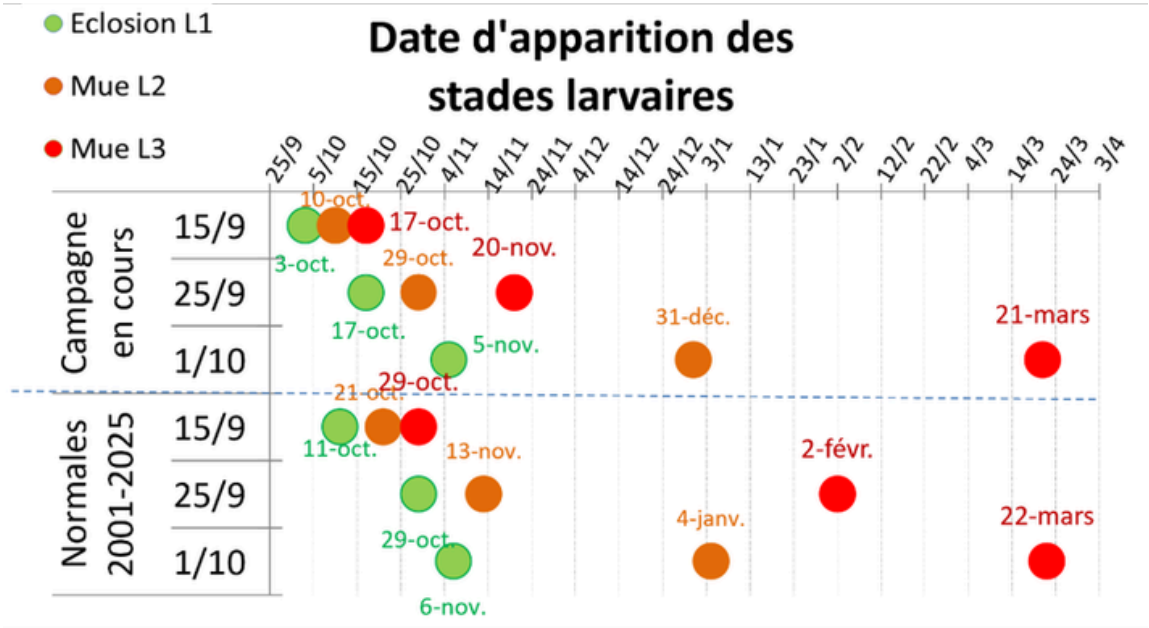
Stade L3
Pattes
Stade L2
Stade L1

Photo : Comparaison des larves d'insectes visibles dans les colzas (archives Terres Inovia)



Le modèle ci-dessous présente les périodes potentielles d'apparition des larves en fonction du début de la période de vol des adultes pour la station météo d'Estrées-Mons (80). **Pour un début de vol du 15 septembre, les premières larves sont arrivées le 03 octobre, les premières L2 peuvent être observées depuis le 10 octobre**, les L3 semblent présentes depuis le 17 octobre. Pour le pic de vol, observé autour du 25 septembre, les premières larves sont observées depuis le 17 octobre. Les observations estimées arrivent 8 à 12 jours en avance par rapport aux normales.

Attention : le modèle ne prend en compte que les températures. Or, les conditions de sécheresse observées en septembre et au début du mois d'octobre ont favorisé des phénomènes de rétention de ponte, retardant ainsi l'émergence des larves. **Ces phénomènes doivent donc être pris en considération, car ils peuvent décaler l'apparition des stades larvaires.** La pluviométrie constitue également un facteur susceptible d'influencer leur apparition.



Seuil indicatif de risque :

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Toutes situations	Risque fort
Entre 2-3 et 5 larves / plante	Biomasse < 45 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 45 g/pied ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque moyen
< 2-3 larves / plante	Toutes situations	Risque faible

PUCERON VERT : La pression est en diminution

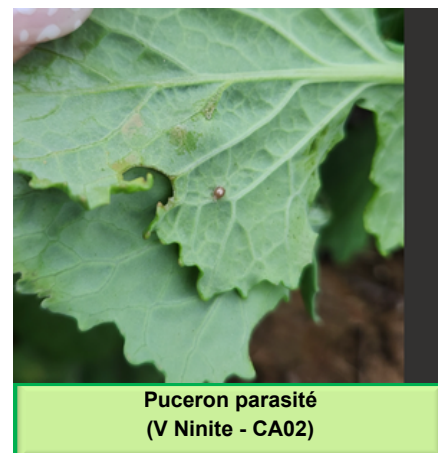


5 parcelles attestent de la présence de **pucerons verts du colza**, avec **1 à 100 % de plantes porteuses de pucerons (moyenne : 15.7%)**. **La fréquence et l'intensité de la présence sont en nette diminution**, notamment dûes aux conditions climatiques passées.

Sur ces 5 parcelles, 2 parcelles dans la Somme dépassent le seuil indicatif de risque.

La période à risque s'étend **jusqu'au stade 6 feuilles inclus, ou pendant les 6 premières semaines de végétation**. Le seuil indicatif de risque est fixé à **20 % de pieds porteurs**.

Le choix variétal constitue le levier le plus efficace pour limiter les dégâts liés à ce ravageur.



**Puceron parasité
(V Ninite - CA02)**

Autres ravageurs :

Charançons du bourgeon terminal (CBT) : Des adultes sont relevés dans 2 cuvettes avec des captures comprises entre **2 et 5 individus**. **Aucune larve n'est détectée dans les plantes**. En Hauts-de-France, la pression et l'impact du charançon du bourgeon terminal est globalement faible mais nécessite néanmoins une surveillance renforcée dans les zones limitrophes de la région Champagne-Ardenne.

Noctuelles : dégâts signalés dans 2 parcelles.

Mouches du chou : dégâts signalés dans 3 parcelles à plus de 8 feuilles.

Maladies :

La gestion des maladies à ce stade de la culture passe par le levier variétal.

Cylindrosporiose : signalée dans 2 parcelles (1 et 2 % de plante avec symptômes).

Phoma : signalée dans 2 parcelles (3 et 10% des plantes avec macules).

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : Marie Levaast - Chambre d'Agriculture la Somme, M. Lheureux - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Blitz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genec, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linère, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tillot les Moflaines, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROPE, Saint Louis Sucre, SAMATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovo, Terres, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Vallfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA, M. Colin, M. Dereudre, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambres d'Agriculture Hauts-de-France](#)